



مؤسسة محمد السادس لحماية البيئة
FONDATION MOHAMMED VI
POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Partenariat entre La Fondation pour l'Education à l'Environnement et La Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement

Un an à peine après sa création, La Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement, adhère en Juillet 2002 à La Fondation pour l'Education à l'Environnement, FEE, basée à Copenhague au Danemark.

Cette adhésion voulue par **Son Altesse Royale La Princesse Lalla Hasnaa**, illustre la volonté de faire de la protection de l'Environnement, l'Affaire de tous.

Le Royaume du Maroc était ainsi le premier pays Arabe Musulman et le second pays d'Afrique à adhérer à l'Organisation Internationale d'Education à l'Environnement. Créée en 1981 aux Pays Bas, par un groupe d'Experts en Environnement, à partir de la constatation que le changement des relations entre l'Homme et son Environnement, serait une des grandes problématiques du 21^{ème} Siècle, la FEE regroupe aujourd'hui une soixantaine de pays et est représentée dans 58 pays, en Europe, Amérique du Nord et du Sud, Afrique, Océanie et Asie. Elle œuvre pour le Développement Durable à travers l'Education à l'Environnement.

Dates clefs:

-Juin 2001: Création de la Fondation Mohammed VI

Pour la Protection de l'Environnement par **Sa Majesté Le Roi** qui en a confié la Présidence à **Son Altesse Royale la Princesse Lalla Hasnaa**.

-Juillet 2002: Adhésion de la Fondation à la FEE, en tant que membre associé.

-Juin 2004: Organisation de la 24^{ème} Assemblée Générale de la FEE à Marrakech (Réunie en Assemblée Générale pour la première fois en dehors de l'Europe).

-Juin 2005: La Fm6e accède au statut de membre de la FEE à part entière.

-Février 2008: Organisation d'une Réunion du Comité Exécutif de la FEE à Rabat.

La mission de la FEE est relayée dans chacun des pays membres par une seule ONG qui devient l'opérateur exclusif chargé de mettre en place ses différents programmes. Au Maroc, la FEE est représentée par La Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement.

Objectifs

L'adhésion à la FEE, en tant que membre associé, impose de développer au minimum deux programmes. Dans ce cadre, la Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement, a appliqué les Programmes « Pavillon Bleu » pour les plages et « Jeunes Reporters pour l'Environnement » dans les lycées. Pour devenir membre à part entière de la FEE, il faut répondre à toutes les obligations fixées aux membres associés. Celles ci concernent la mise en œuvre et la réussite des programmes de la première phase et prendre l'engagement de développer au moins deux nouveaux projets. La Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement, devenue membre de plein droit à partir de Juin 2005, a choisi de développer deux projets supplémentaires à savoir : « Clef Verte » et « Eco Ecoles ».

Au travers de ce partenariat, la mission que s'est fixée la Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement, est d'accélérer la prise de conscience de l'impact des activités humaines sur l'Environnement et permettre ainsi à tous, d'acquérir les attitudes et les compétences nécessaires au Développement durable.